



Création d'une deuxième société

Par **boston2001**, le 27/12/2010 à 15:30

Bonjour,

Nous avons créer depuis 6 mois une SARL en cogérance à 3 parts égale.
La relation entre les 3 associés n'est pas au mieux,
Peut on créer une autre SARL sans l'un des associés, en sachant que la société sera exactement la meme chose ?
Merci de vos réponses

Par **fabienne034**, le 27/12/2010 à 15:44

bonjour

rien ne l'interdit si vos statuts de premières société ne l'interdisent pas

pour tout savoir sur la sarl :

<http://www.fbIs.net/SARLINFO.htm>

pour avoir des statuts gratuits de SARL :

<http://www.fbIs.net/sarl-statuts.htm>

mais le plus simple serait de lui racheter ses parts sociales

pour tout savoir sur la cession de parts de SARL allez en bas de page de:

<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>